

Conseil municipal du mardi 18 juin 2024

Présents : Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Bernadette Doutremepuich, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Hélène Massa, Marthe Tiprez, Emmanuel Thilly.

Absent : Christian Nevejans (excusé).

Emmanuel Thilly est désigné secrétaire de séance.

1. Le compte-rendu du conseil municipal du 02 avril 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Délibérations

- Mise en réseau des bibliothèques de la CALL

La bibliothèque de Villers-au-bois fera partie du réseau des bibliothèques de la Communauté d'agglomérations de Lens Liévin et bénéficiera ainsi gratuitement du logiciel de gestion des emprunts et des services d'échanges d'ouvrages avec les autres bibliothèques de la CALL. Cette adhésion est adoptée à l'unanimité.

- Projet de convention d'occupation hebdomadaire du City Stade

Une convention d'occupation régulière hebdomadaire du City Stade va être proposée à l'association *l'Atelier des Possibles* dans le cadre de la pratique du football les jeudis à partir de 18h30. Ce projet est adopté à l'unanimité.

3. Point sur la ferme Alexandre

Plusieurs rencontres fructueuses avec différents interlocuteurs du département ont eu lieu afin d'analyser les possibilités de financement des travaux. Le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre est prévu au début de l'automne.

4. Point sur les investissements

Mme le maire indique que 173 002 euros ont été investis à ce jour en pour l'année 2024 pour objets suivants :

- aménagement de l'étage de la mairie
- renouvellement de la vaisselle de la salle communale
- maîtrise d'œuvre et travaux de la Grand Rue
- nouveau lave vaisselle pour la cantine

-agrès de fitness espace sportifs

D'autres aménagements sont prévus dans les mois à venir comme la pose d'une grille sur le muret de la cours de l'école, le rehaussement des panneaux rigides qui séparent la cours de l'école de l'espace loisirs, l'installation d'une alarme PPMS à l'école.

5. Affectation du fond de concours 2023

Mme le maire propose de réaffecter à l'étude de la rénovation énergétique de la ferme Alexandre la somme de 22 500 euros du fond de concours de la CALL 2023 dédiée à la rénovation énergétique initialement prévue dans le cadre de la réfection du chauffage de la salle communale compte tenu du coût très élevé des travaux d'isolation qu'il faudrait y ajouter. Après débat, cette proposition est rejetée par un vote : 3 Pour, 3 Abstentions, 4 Contre. Ce fond reste donc attribué à la rénovation énergétique de la salle communale.

6. Organisation des élections législatives

Les membres du conseil municipal tiendront le bureau de vote pour un certain nombre des créneaux horaires pour les élections législatives prévues le dimanche 30 juin et le dimanche 7 juillet 2024. Un appel à la population sera fait pour assurer les créneaux non pourvus.

La séance est levée à 19h50